

Une question de 40 ans...

Il y a un intérêt très fort à parler du pin maritime en Provence-Côte d'Azur pour plusieurs raisons :

- l'extension géographique de cette essence n'est pas négligeable puisqu'elle couvre potentiellement les Maures et l'Estérel, soit environ 100 000 ha, et peut se retrouver dans d'autres zones (dans des conditions qui seront sans doute précisées par certains intervenants) ;
- dans ces régions est présente une variété particulière du pin maritime, dite mésogéenne, qui se retrouve ailleurs sur le pourtour méditerranéen ; ceci n'empêche pas l'existence aussi de peuplements de la variété atlantique, observables çà et là sur des surfaces plus ou moins grandes. Ce point aussi devra être discuté ;
- les qualités de forme et de croissance de la variété mésogéenne témoignent de sa bonne adaptation au milieu, qui est pourtant plutôt difficile, avec la sécheresse estivale et les incendies, en même temps qu'elles prouvent son intérêt économique ;
- ces peuplements se rencontrent en mélange avec le chêne-liège et le maquis, et constituent ainsi un milieu particulièrement riche au plan biologique, l'ensemble fournissant des productions ou des ressources (des « aménités ») variées.

Toutefois, on hésite à mettre les phrases qui précèdent au présent tant ont été dévastateurs les effets de l'attaque de la cochenille *Matsucoccus feytaudi*, associée à d'autres insectes, attaque qui s'est traduite par la disparition de très nombreux arbres dans les années 1960-1970. Ceci sera la « toile de fond » des débats qui vont avoir lieu ici, au moins en ce qui concerne le pin mésogéen et la Provence.

L'important à noter est que cet insecte sévit toujours, à la fois sur les semis qui sont apparus après la première attaque, et sur les peuplements périphériques initialement épargnés. C'est donc la question de la résistance à ce ravageur qui se pose en tout premier lieu. On peut imaginer que cette résistance devra venir de la sélection de variétés trouvées hors de l'aire primordiale, puis de leur éventuelle introduction, ou qu'elle pourra venir de l'identification d'individus locaux naturellement résistants, puis de leur diffusion ; voire qu'elle résultera d'un équilibre avec des prédateurs de *Matsucoccus*.

La recherche s'est attelée à ces questions dès que l'importance des dégâts est apparue. Des variétés résistantes ont été préconisées, mais le choix s'est compliqué d'une alternative : attendre ou non l'apparition d'une résistance locale. Faute de solution immédiate, l'administration a encouragé un dispositif de plantations de « pré-développement » dont les résultats devront être exploités.

Dans la région P.A.C.A., et plus particulièrement dans le Var, et encore plus particulièrement dans les Maures au pied desquelles nous nous trouvons, la question du devenir du pin maritime continue de se poser. Tous ceux qui ont un motif à s'intéresser à cet arbre, notamment les propriétaires forestiers publics ou privés, mais pas seulement eux, espèrent que ces deux journées d'exposés et de discussions permettront d'apporter des éléments de réponse.

Jean-Michel NINGRE

Chef du Service régional de la forêt et du bois

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur